

PENDANT LA MOISSON



DISPOSER D'UN TÉLÉPHONE
pour composer le 18 ou le 112 en cas
de départ de feu.



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION

pour vérifier le niveau
de risque par zone
sur le département et
pour renseigner une
prévision journalière
de moisson.



**S'ASSURER DU BON ÉTAT DE
MARCHÉ DES MATÉRIELS**
(contrôles, graissage, dépoussiérage).



FAIRE UN REPÉRAGE DANS LA PARCELLE

pour éviter les chocs avec les pierres
et autres matériaux pouvant générer
des étincelles.



S'ÉQUIPER D'UN EXTINCTEUR

par engin agricole (ou s'équiper
d'extincteurs à poudre pour le
matériel et d'extincteurs à eau pour
la culture).



AVOIR UN OUTIL DE TRAVAIL DU SOL ET UNE TONNE À EAU

à proximité de la parcelle.



CRÉER DES COUPE-FEU

par déchaumage préventif en
bordure, voire milieu de champ.

RÉAGIR EN CAS DE DÉBUT D'INCENDIE



ALERTER LES SECOURS AU 18 OU 112

Et indiquer précisément

- l'adresse (coordonnées GPS),
- ce qui a pris feu (type de récolte, engin agricole, bâtiment...),
- les surfaces brûlées et menacées ainsi que la longueur estimée du front de flamme,
- les actions mises en œuvre,
- les points d'eau à proximité (poteau, étang, mare, rivière, ...).



TENTER DE LIMITER LA PROPAGATION DU FEU

en attendant l'arrivée des secours, par
la création de coupe-feu et l'arrosage,
tout en veillant à assurer votre propre
sécurité.



SE TENIR EN DEHORS DES FUMÉES



RESTER À UNE DISTANCE RAISONNABLE DES FLAMMES

(minimum 10 m).



ACCUEILLIR ET GUIDER LES SECOURS

au besoin, envoyer une personne
attendre les sapeurs-pompiers
depuis la route principale.



SE COORDONNER AVEC LE RESPONSABLE DES SECOURS

pour produire une action commune
efficace, en toute sécurité, en suivant
l'ordre de priorité des sapeurs-
pompiers :

- protéger et secourir les personnes,
- protéger les biens (habitations, bâtiments, hangars, engins),
- éviter la perte, d'exploitation, de cultures.